



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur
www.interieur.gouv.fr